

CONDITIONS D'ACCEPTATION

Mélange de verre plat

| | |
|-------------|----------|
| Code Eural | 20 01 02 |
| Code déchet | 109008 |

DESCRIPTION

Mélange de différents types de verre plat

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

Autorisé

- Verre plat
- Fil de verre
- Verre feuilleté
- Isolantes
- Verre de miroir
- Faibles quantités de mastic, mastic de vitrier, matériaux de fixation bitumineux

Non autorisé:

- Verre blindé (banques)
- Impuretés (par ex. céramique, pierre, porcelaine, papier, bois, châssis, déchets de construction)
- Grandes quantités de matériaux bitumineux (mastic, goudron, mastic de vitrier)
- Plastique
- Métaux (par ex. chambranles, encadrements, cadres, bandes métalliques)
- Verre résistant à la chaleur (par ex. verre de laboratoire, plats de cuisson, plaques de cuisson, vitres pour poêles)
- Verre à bouteilles
- Verre à ampoules
- Verre creux et sphérique
- Autres impuretés